

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-huit et le quatorze du mois de février à dix-huit heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le huit du mois de février 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Année 2018
Séance du 14 février 2018

N° 09
Objet : Mise à disposition
commune de Digne-les-Bains -
PAA

Est nommé secrétaire de séance : ESMIOL Gérard

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUBERT Serge, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal (jusqu'au rapport n° 14), CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles (jusqu'au rapport n° 9), ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 23), HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MUNOZ MALDONADO Julien, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, SERRA Victor (jusqu'au rapport n° 21), SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
POULEAU Philippe a donné pouvoir à JUGY Daniel
RONDEAU Daniel a donné pouvoir à KARCHE Jean-Pierre

Etaient représentés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à FLORES Sylvain
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
CASA Chantal a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (à partir du rapport n° 15)
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à LEDEY Olivier
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à PAUL Gilles
SERRA Victor a donné pouvoir à ACCIAI Bruno (à partir du rapport n° 22)
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUI MAUREL Marie Anne
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à BRUN Patricia
VILLARD René a donné pouvoir à BERTRAND Philippe

Etaient excusés :

AILLAUD Sylvie
BALIQUE François
MAGAUD Marie José
REINAUDO Patrick
ROCHAT Jacques
SFRECOLA Alain
TONELLI Corinne

Monsieur Gilbert REINAUDO, rapporteur, expose ce qui suit :

Le code général des collectivités territoriales dans son article L. 5216-5 mentionne que les communautés d'agglomération exercent de plein droit en lieu et place des communes membres, une compétence en matière d'équilibre social de l'habitat et notamment le programme local de l'habitat.

Afin de mettre en œuvre cette compétence, il convient de se doter de moyens et notamment en ressources humaines. Pour venir compléter les effectifs de la Communauté d'Agglomération, il est proposé la mise à disposition pour une durée d'1 an d'un agent titulaire de catégorie A (attaché principal) pour une quotité de 20% à compter du 1er mars 2018.

Cette mise à disposition représente un coût annuel de 12 822,542 euros, soit un coût de 10 685,45 euros pour l'année 2018.

Collectivité d'origine	Collectivité bénéficiaire	Cadre d'emplois	Quotité	Durée
Commune Digne les Bains	PAA	Attachés territoriaux	20,00%	1 an

De plus, par délibération n° 11 du 19 janvier 2017, la Communauté d'Agglomération a acté les mises à disposition du personnel de la commune de Digne les Bains qui arrivent à échéance le 28 février 2018. Il est proposé de les reconduire pour une année dans les mêmes conditions. Ces 8 mises à disposition représentent un coût annuel de 111 687.66 €.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions de mise à disposition.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 16/02/2018

Agglomération agréée à denatso.com

99_DE-004-200807437-20180214-09_14022018